

Réf: Dossier 328793

Avis de constitution

SOCIETE « GENIAL VOYAGES ET SERVICES »

Siège BINGERVILLE NON LOIN DU PALAIS DE JUSTICE
; LOT: N/D ; ILOT : N/D ; TELEPHONE : 05-55-68-23-50.,
Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENIAL VOYAGES ET SERVICES »

Objet: Agence de voyage, de tourisme et de transport, la prestation de services dans le domaine de l'évènementiel, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE NON LOIN DU PALAIS DE JUSTICE ; LOT: N/D ; ILOT : N/D ; TELEPHONE : 05-55-68-23-50., Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) Mme HOUNVI EPSE BELLO MANUELA EPHRATH DENEUVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06522 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44366/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

